

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	13 (1925)
Heft:	214
Artikel:	XIVe Assemblée générale annuelle de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (Bienne, 6-7 juin 1925)
Autor:	Porret, Elisabeth
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

femmes se rendent compte de l'importance du rôle qu'elles sont appelées à jouer, elles éprouvent le besoin de se grouper entre elles, de former des associations: quelques-unes sont sportives, d'autres intellectuelles, certaines ont ce double caractère. C'est celui que veut avoir le Club de l'Union féminine du Caire.»

Une île gouvernée entièrement par des femmes.

C'est l'île de Tiburan, dans le golfe de Californie. Les habitants appartiennent à la tribu indienne des Sevis, et vivent entre eux, refusant obstinément de contracter des mariages avec d'autres tribus du continent. A la tête de la communauté se trouve un Conseil de matrones, et dans la famille, c'est la femme qui est chef.

Femme députée.

On annonce que lors des récentes élections de l'Irlande du Nord, une femme, Mrs. Chichester, a été élue au Parlement.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements au 3 avril 1925 10

NOUVEAUX ABONNEMENTS:

Mme A. (Genève)	1 ab.
M. de M. (Genève)	1 ab. (réinscrit)
Mme H. (Genève)	1 ab.
Mme O. (Genève)	1 ab.
Mme A. R. (Morges)	1 ab.
Par Mme J. C. (Vallorbe)	3 ab.
Association roumaine pour l'é- mancipation des femmes (Bucarest)	10 ab.
Mme L. G. (Neuchâtel)	1 ab.
Mme B. (Biénné)	1 ab.

Total: 20 ab.

Gain sur l'an dernier: 10 ab.

XIV^e Assemblée générale annuelle de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin (Biénné, 6-7 juin 1925)

Biénné, qui nous reçoit aujourd'hui, est une ville où les choses vont vite: il y a 10 ans, lors d'une précédente assemblée, aucune société suffragiste n'y existait; aujourd'hui, c'est le jeune

de ces exposantes sont, avec le matériel d'enseignement pour la puériculture, toute une révélation.

Le travail féminin dans la pelleterie est tout simplement admirable: voyez l'exposition de Mme Dutoit, de Vevey, et d'une maison de la Vallée.

La jolie exposition des jeunes filles peintres sur porcelaine est captivante. C'est de Nyon, de Chardonne, que nous sont arrivées ces exquises reproductions d'ancien Nyon ou de vieux France (Mme Robella, de Nyon, est une fée). Le coin des abat-jour parle aussi d'art et dit (voyez ceux de Mme Crochat, de Nyon) la douce intimité du foyer.

La femme poète nous est révélée par l'œuvre (privée) de Mme Pfeiffer-Monnerat, de Vevey: *Un jour de rêve*; de Mme Marguerite Lehr: *Quelques vers*, avec illustrations originales de Mme D. Agassiz.

La mère et l'éducatrice n'ont pas le moins intéressant stand de l'Exposition. Mme Daulte a composé un catalogue de bons livres destinés à l'enfance — jusqu'à 16 ans, et « les dames de Morges » y ont groupé une exposition-vente du livre suisse, du livre français, des éditions *Spes* destinées à la première jeunesse. Le suffrage féminin a son coin; « Pour la Femme et le Foyer », le coin aussi du livre qu'il faut lire: éducatif, délassant, professionnel, le livre pour les mères et pour les jeunes filles, celui des voyages, etc., tous écrits par des femmes, ou, s'ils sont écrits par des hommes, des biographies féminines.

La femme pratique se révèle gentiment dans des tapis, nappes

et remuant « Parti féministe » qui a organisé la réception, avec entrain et cordialité; et une société « für Frauenstimmrecht », qui est en formation, compte déjà plus de 40 membres de langue allemande.

Biénné a l'avantage d'être facilement accessible; aussi presque personne ne manque à l'appel, dans la spacieuse salle de l'Hôtel de ville: environ 70 délégués sont présents; on salue avec un plaisir tout particulier les représentantes de Davos, qui nous ont si bien accueillies l'an dernier, et qui ont fait ce long voyage.

Cette affluence ne tient pas à ce que l'ordre du jour ait été particulièrement important: ordre du jour tranquille, et qui fit naître un contraste frappant entre le calme de l'assemblée et le va-et-vient bourdonnant de la petite ville industrielle. Mme Gourd retrouve l'activité du Comité central: comme tout mouvement qui progresse, le nôtre finit par rendre très lourde la tâche de secrétaire: un secrétariat rétribué, voilà, pour une société, le signe extérieur de sa vitalité. L'Association suisse pour le Suffrage a fait ce pas en avant, et a attribué ces fonctions à la perle des secrétaires, Mme Debrüt-Vogel. Mme Perrenoud s'en est trouvée déchargée, mais, au grand regret de ses collaborateurs, d'autres devoirs l'obligent à quitter le Comité central où, pendant sept ans, elle a fourni, avec la meilleure grâce, un travail considérable. Mme Vuillomenet, ancien membre du Comité central, sera élue tout à l'heure à sa place, avec enthousiasme.

Le Comité a étudié les propositions de Baden et St-Gall visant la création d'une nouvelle catégorie de membres, et présentera un rapport spécial sur cette question. Il s'est intéressé à la presse féministe, et a signé l'appel aux sociétés suisses-allemandes en faveur du *Schweizer Frauenblatt*. Un siège sera réservé au Comité central de l'A. S. S. F. dans le nouveau Comité, en voie de réorganisation, de ce journal.

Les moyens modernes de propagande suggérés à Davos ont été examinés; quant à la composition d'un film suffragiste, l'Association suisse s'efface, pour le moment, devant l'Alliance Internationale, qui y travaille; en attendant, Vaud et Genève ont fait faire des clichés de projections; sept sections romandes ont institué un concours de pièces de théâtre suffragiste, et la comédie qui a obtenu le premier prix nous sera donnée ce soir

rustiques composées avec des échantillons de blanc brodés en couleur (Mme Meylan, le 'Sentier').

Le travail de la femme dans les œuvres sociales a apporté des graphiques et de fort gentilles choses: poupées de la Clairière (station de prévoyance T. B. C.); maison du buveur et de l'abstinent (Femmes abstinents). La Motte, maison vaudoise d'éducation, y a ses beaux tissages; le Phare (Armée du Salut), sa lingerie si bien faite et des exemplaires de sa bienfacture en blanchisserie; les Ouvroirs de Vevey (lingerie), de la Vallée (raccordages), russe (choses originales), témoignent d'un grand esprit d'entraide féminine. L'Ouvroir coopératif — dans le domaine du travail suivi — et le Knitting House ont des tricots remarquables.

Les « layettes » de la Tour, de Vevey, montrent que tant que des bébés naîtront nus (au figuré, s. v. p.), il y aura des femmes maternelles pour les vêtir. L'« Amicale des Sourds » et l'Asile des Aveugles se font voir et entendre, l'une par son journal: *Aux Ecoutes*, l'autre par des travaux de tricot ou des paniers.

Nous ne pouvons empiéter sur une place réservée à d'autres... ce qui fait que nous devons quitter l'Exposition sans que nous ayions pu pénétrer au cœur de la crémierie, où évoluent les femmes abstinents; mais ne partons pas sans avoir jeté un coup d'œil sur les délicieux berceaux et corbeilles en rotin exposés par Mme M. Reymond, de Lausanne, et sur un coussin inventé par Mme Emile Gaudard, de Vevey, pour reposer les pieds malades.

Puis, voyez les poussins de Mme Stähli, de Fenil, avec la mère poule... ne les effrayons pas... partons!

en primeur. Enfin, la section de Zurich est entrée en rapport avec son centre d'émission de T. S. F., et celle de Genève en fera bientôt autant.

La propagande traditionnelle, par la conférence, a un peu chômé, et la presse n'a pas été inondée de nos bulletins. Mais de nouvelles perspectives s'ouvrent grâce aux 2500 francs de la fondation Leslie, auxquels s'ajoutent les 5000 francs réunis par les suffragistes suisses, qui ne se sont jamais vues si riches.

En matière fédérale, une seule votation, celle de l'initiative Rothenberger aurait motivé une manifestation du Comité central : ni contre, ni pour cette initiative, bien entendu, mais pour marquer une fois de plus l'étrangeté du silence forcé des femmes, lors de décisions si graves pour elles. Si notre présidente a été empêchée d'y pourvoir, elle est, par contre, intervenue auprès des autorités fédérales lors de la deuxième Conférence de l'Opium, pour appuyer les propositions américaines concernant le contrôle de la fabrication et le trafic des stupéfiants. Puis, à l'occasion du projet de loi fédérale d'application contre la traite des femmes, une lettre a été adressée à la Commission du Conseil National, pour protester contre la distinction faite, dans ce projet, entre la femme majeure et la femme mineure. La Commission, réunie en avril, s'est ralliée à notre point de vue (qui a été adopté par les autres grandes associations féminines) et le projet sera discuté au Conseil National.¹

Ces deux questions : — opium, traite des femmes — ne peuvent être résolues que par voie internationale. Nous sentons de plus en plus les liens qui nous attachent aux femmes d'autres pays. Aussi notre présidente a-t-elle eu l'heureuse idée de suggérer au Comité International d'instituer des voyages d'études dans les « pays affranchis », pour l'instruction des « non-affranchies » comme nous. M^{me} Susanne Bonard, journaliste à Lausanne, a fait le voyage de Londres pour assister aux élections anglaises, en octobre, et elle en a fait bénéficier le public par des articles de journaux, des conférences, fort goûteuses et suggestives.

C'est encore à notre présidente que nous devons l'honneur d'avoir reçu sur notre sol, à Bâle, le Comité de l'Alliance Internationale : Bâle a fait son devoir, en entourant et divertissant ses hôtes ; elle en a été récompensée par des conférences, et, espérons-le, par la conversion ou la confusion de quelques adversaires ou indifférents.

Le rapport financier est réjouissant : recettes et dépenses s'équilibrent, et l'avenir s'annonce favorable, grâce au Fonds Leslie. Tous les lecteurs du *Mouvement Féministe* connaissent les conditions du don américain. Elles ont été remplies, et même légèrement dépassées : sections et amis y ont contribué, et seront satisfaits de ce résultat. Reste à utiliser ces fonds, et ce

¹ Depuis l'Assemblée de Biel, le Conseil National a adopté le point de vue de la Commission, ce qui constitue un joli succès pour les Associations féminines. Notre collaboratrice, M^{me} Leuch, en parlera en détail dans sa chronique parlementaire fédérale qui paraîtra dans notre prochain numéro. (Réd.)

Mais que je vous donne vite encore le nom de celles qui ont porté toute la responsabilité de l'organisation de l'Exposition : M^{me} Couvreu-de Budé, présidente de l'Union des Femmes, et M^{me} Annette Rieder, secrétaire.

Un orchestre féminin (les femmes dans la musique) fonctionne chaque après-midi ; une soirée de chant ; une journée des Unions de Femmes ; une causerie-démonstration de gymnastique respiratoire (les femmes dans les exercices de développement), une autre de l'enseignement montessorien et une de l'Ecole nouvelle de piano de Genève, voilà le bilan de notre exposition veveysanne, sans oublier le concours de bouquets, sous la direction de M^{me} de la Harpe, de Vevey.

O. F.

ne sont pas les beaux projets qui manquent. M. Briner, au nom du Comité central, les énumère : conférences, service de la presse, féministe ou non, feuilles de propagande, affiches, films, réclames lumineuses, etc. Cette propagande pourra être plus large, plus méthodique, plus effective, si elle est centralisée. Le Comité central demande que le Fonds Leslie lui soit confié, pour être géré à part, et faire l'objet d'un rapport à l'Assemblée annuelle. Dans les grandes circonstances, pour une campagne à mener, par exemple, les Sections pourraient faire appel au Comité central. En présence de ces éclaircissements, Schaffhouse retire la proposition, restreignant les droits du C. C., qu'elle avait faite.

Les Sections de St-Gall et de Baden ne persistent pas davantage à soutenir leurs propositions qui auraient entraîné la création de deux catégories de membres, compliquant ainsi l'Association : les sociétés qui s'intéressent au suffrage sans vouloir s'y vouer entièrement pourront constituer de petits groupes affiliés à l'Association, au même titre qu'une Section, et qui serviront d'agents de liaison entre elles et nous.

La partie administrative liquidée, l'assemblée entend une courte biographie de M^{me} de Witt-Schlumberger, morte en octobre 1924, après avoir présidé l'Union Française pour le Suffrage des Femmes depuis 1913 : sa vie, toute de labeur, son activité, qui n'a fait que croître et s'élargir avec les années, est peut-être d'autant plus remarquable que M^{me} de Witt était favorisée du sort et de la fortune. Venue au suffrage par la voie du travail philanthropique, elle n'a négligé pour cela aucune de ses autres œuvres, qui se soutenaient et se fécondaient mutuellement. Patriote ardente, elle prêchait et pratiquait l'entente internationale. Son influence s'est étendue très loin, et jusqu'à dans le Pacte de la Société des Nations, puisque c'est sur l'initiative de l'Association française que siégea à Paris, en 1919, la Conférence des femmes suffragistes interalliées : cette assemblée fut pendant deux mois en rapports officiels avec le Conseil suprême des Alliés qui introduisit dans le Pacte les dispositions largement féministes que l'on sait. L'Association suisse se devait de rendre hommage à une femme qui, tant par sa noble vie que par son activité inlassable, a hautement honoré le mouvement suffragiste.

L'assemblée se disperse, après avoir été invitée par M^{me} Dutoit au Cours de Vacances, qui aura lieu en juillet aux Mayens de Sion.

Le lendemain, deux graves questions sont abordées. M^{me} Hermine Faessler, de Zurich, débrouille adroitement et avec une grande perspicacité le problème compliqué de la vie chère et de la politique douanière ; elle tient compte de tous ses facteurs, et très impartiallement, considère les intérêts opposés de l'industrie et de la campagne. Elle conclut en souhaitant que ces groupements économiques, plutôt que de rivaliser, étudient ensemble le projet de tarif douanier pour essayer d'arriver à une entente. M^{me} Faessler allie à une information technique précise un sens très vivant des réalités, et son exposé, peu réjouissant, de nos difficultés présentes et futures, eût été de nature à faire comprendre à bien des femmes que la politique n'est pas si loin de leur ménage qu'elles le croient. Mais, hélas ! ces femmes n'étaient probablement pas là !

C'est de la politique encore, et qui touche de bien près à la vie de famille, que le régime des alcools. M. Maret, inspecteur de la Régie fédérale des alcools, est placé mieux que personne pour connaître le nouveau projet qui va être discuté par les Chambres ; après la votation du 3 juin 1923, on a estimé qu'il fallait jeter du lest ; et le nouveau projet diffère de l'ancien en

ce qu'il autorise, avec certaines réserves, la distillation libre. Il n'en ferait pas moins rentrer dans la caisse fédérale des sommes considérables, qui couvriraient en partie les frais de l'assurance-vieillesse. M. Maret pense que l'impôt prévu ferait diminuer l'alcoolisme. Mais c'est là, et surtout sur le point de la distillation libre, que les sociétés antialcooliques ne sont pas d'accord avec les partisans du projet. M^{me} Robert et M. Nogarède sont leur porte-paroles; la discussion qui s'engage démontre que, si notre Association ne se désintéresse pas du résultat financier du projet, ce sont pourtant, avant tout, les résultats hygiéniques et moraux qui lui tiennent à cœur. L'Assemblée se rallie à la résolution, déjà connue et publiée, du Secrétariat d'Hygiène sociale et morale, en y ajoutant la clause suivante: « L'A.S.S.F. ne se ralliera au projet du Conseil fédéral et ne combattrra en sa faveur que si, à la suite d'une nouvelle étude, l'impossibilité était démontrée de faire, pour le moment, un pas de plus dans ce domaine » (celui de la distillation libre).

Contenue par ces graves travaux, la verve des suffragistes se donna libre cours à la jolie soirée organisée par la section de Bienne: des fleurs, du thé, des gâteaux, de la musique (des chants d'une charmante artiste biennnoise, M^{me} Rubinik), et la comédie attendue avec impatience, de M^{me} Chenevard: « Après le Déluge ». Après le déluge, ce pauvre monde ne va pas sur des roulettes. Une jeune femme pasteur débute par un sermon qui met en ébullition le public, et en particulier, la société suffragiste de sa petite ville. Les scènes sont alertes, les plaisanteries spirituelles, mais la joie de la salle est à son comble lorsque défilent les tableaux vivants. N'en disons pas plus, et que chacun se procure, pour la jouer, cette jolie pièce, digne des applaudissements qui l'ont saluée. On regretta vivement l'absence de l'auteur, qui fut félicitée par télégramme.

Comme toujours, le banquet fut très animé; parmi les nombreux invités, on remarquait M. Guido Müller, maire de Bienne, qui discourut en suffragiste convaincu. Après cela, il restait juste le temps de faire une escapade à Macolin; on eût souhaité jouir plus longtemps de cette verdure, de cette fraîcheur, de ces amitiés, nouvelles ou retrouvées. Mais il fallait s'engouffrer dans les express, s'en aller dans toutes les directions, en remerciant encore les aimables suffragistes de Bienne, qui, malgré tous les soucis que nous leurs avons causés, n'ont cessé d'avoir « le sourire ». On se sépare, enfin, en se donnant rendez-vous, l'an prochain, « à Lucerne ! »

Emma PORRET.

Les Journées sociales de Vaumarcus

Les Journées sociales que le « Département social romand des Unions chrétiennes et de la Croix-Bleue » organisait pour la quatrième fois dans ce site admirable qu'est le camp unioniste de Vaumarcus viennent d'avoir lieu avec un plein succès. L'importance des sujets à l'ordre du jour, la haute valeur des travaux présentés, mais surtout l'atmosphère que l'on respire là-haut, firent de ces trois journées passées sur notre « colline inspirée » romande — comme l'appelait l'an dernier déjà l'un des participants enthousiasmé — quelque chose de vraiment beau, d'inoubliable pour les quelque 150 privilégiés qui avaient répondu à l'appel des initiateurs, jeunes et vieux, hommes et femmes, professeurs et ouvriers, socialistes et libéraux, venus de toutes les Eglises et de tous les milieux: il y avait jusqu'à un catholique et un israélite.

A Vaumarcus, les questions se traitent objectivement et se discutent courtoisement, avec le seul souci du bien, du vrai. Ah! que l'on était loin là-haut de la politique mesquine, de la presse tendancieuse, de tout le matérialisme et l'affairisme qui empoisonnent la vie de nos campagnes comme celle de nos cités. Et pourtant, n'était-on pas en plein dans la vie réelle? Oyez plutôt.

Après un culte d'ouverture avec brève méditation du pasteur Auguste Lemaître, de Genève, sur la responsabilité des chrétiens en matière sociale, sur leur devoir de travailler, plus et mieux que par le passé, dans la confiance et dans la joie, malgré tout ce qui semble donner un démenti à l'idéal chrétien, ce furent les deux conférences du professeur Ph. Bridel, de Lausanne, et du rédacteur Abel Vaucher, de Chaux-de-Fonds, sur *Le libéralisme et le socialisme envisagés au point de vue chrétien*. L'échange de vues, repris après le souper, se poursuivit jusqu'à onze heures du soir et aurait pu durer longtemps encore. Le lendemain dimanche, le temps est au grand beau et l'on décide que tout se passera dehors, à commencer par le culte avec prédication du pasteur Durand, de Mérignac (Charente), bien connu par son travail d'éducation religieuse dans la campagne française. Ici encore, le leitmotiv, c'est que nous sommes solidaires et responsables, et qu'il ne suffit pas de gémir sur la corruption et de prêcher dans les églises contre des murs... « N'imitons pas Judas, sa politique du pire, son défaitisme... ». C'était bien dans l'esprit de cette exhortation incisive de se séparer en deux groupes, comme on le fit, pour discuter de *l'action sociale dans les villes* d'une part, *dans les campagnes* d'autre part, en s'attachant à rechercher des solutions pratiques.

Dîner, repos à la lisière de la forêt sur les tas de foin qui jonchent la prairie... conversations particulières, au hasard des rencontres et des occasions. Puis on se remet au travail autour d'un troisième sujet: *L'opinion publique, les Eglises et la paix*. Le professeur Jean de la Harpe, de Vevey, présente un magistral travail, parlant au nom de l'Association vaudoise pour la Société des Nations, tandis que le professeur Choisy s'attachera plus particulièrement à l'œuvre des Eglises, parlant, lui, au nom de la Fédération internationale pour l'amitié entre les peuples par le moyen des Eglises. Notre protestantisme suisse s'y rattache par ses organes directeurs, mais le mouvement demeure jusqu'ici presque inconnu du peuple protestant, ce qui est une erreur et plus qu'une erreur, une faute grave. Aussi un groupe de pasteurs du Jura bernois a-t-il lancé l'idée d'un Dimanche de la Paix, à consacrer à ce mouvement par toutes les Eglises. Ce vœu sera porté par les délégués suisses à la Conférence œcuménique de Stockholm, cet été.

Le programme de la troisième journée portait: *Questions agraires*. La matinée fut consacrée à l'audition et à la discussion de deux travaux sur les *Régimes douaniers*, présentés par le conseiller national Ch. Naine et par M. A. Borel, de Brugg, Dr ès sciences, de l'Union suisse des paysans. Comme le samedi, on entend les deux cloches, le pour et le contre, présentés objectivement.

Après le dîner, cinquième et dernière étude, double également, du *Régime des alcools*. On entend M. A. Maret, de la Régie fédérale des alcools, puis M. Hercod, directeur du Bureau international contre l'alcoolisme. L'entretien très animé qui suit les deux exposés se concrétise en un vœu adressé au Conseil fédéral, formulé en ces termes:

« Réunis le 8 juin pour les Journées sociales de Vaumarcus, les délégués et représentants de 27 groupements religieux et sociaux, parmi lesquels les Eglises protestantes nationales et libres de la Suisse romande, après avoir entendu les rapports de M. A. Maret, inspecteur de la Régie fédérale des alcools, et de M. le Dr Hercod, directeur du B. I. C. A., demandent que, pour assurer la préparation du nouveau projet de loi sur l'alcool, le Conseil fédéral veuille bien constituer une Commission consultative, chargée de faire entendre les vœux des milieux s'intéressant à l'hygiène et à l'utilité publique.

« Ils demandent également que dans le dit projet soit prévue la suppression de la distillerie libre. »

C'est le premier acte émanant directement et collectivement des

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.
Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderoberies, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06

44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, linge, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant: Fermée le samedi après-midi.

Pensez avant tout aux pauvres du pays !!